

# Motion d'orientation de l'OCCE du Nord pour les exercices 2024/2025 à 2026/2027

Cette motion a été élaborée en s'appuyant sur le contexte actuel, en cohérence avec la motion d'orientation de la fédération nationale 2020/2023 prolongée jusqu'en 2026.

Pour l'OCCE,

- « Faire l'École », c'est promouvoir l'égalité des droits.

- « Faire la classe », c'est articuler le commun et le singulier.

Pour accéder au commun, il faut que l'enfant devienne, et puisse être acteur, auteur, créateur, expérimentateur, coopérateur inséré dans des réseaux vivants.

Pour l'OCCE, cette visée d'émancipation passe par la reconstruction de collectifs :

***C'est à plusieurs qu'on apprend tout seul.***

Nous devons donc travailler les **questions de coopération** (aide, entraide, tutorat...) dans le cadre d'échanges et de communications pour de vrai, en favorisant les conflits cognitifs et en proposant des temps d'analyse de ce que l'on sait ou ne sait pas.

**« Tout geste d'éducation est d'abord un geste d'accueil »**, disait  
Élise Freinet.

La pédagogie coopérative n'écarte aucun champ disciplinaire et surtout pas les arts visuels, la musique, l'EPS, les sciences humaines et expérimentales, les débats à visée philosophique... qui doivent rester la préoccupation de l'école et de la classe

Axe 1 : Maintenir notre culture commune pour confirmer notre identité de mouvement pédagogique en prise directe avec l'École.

Axe 2 : Adapter notre communication, nos espaces de rencontre pour favoriser la coopération.

Axe 3 : Faire rayonner le projet politique que l'on défend dans l'École de la République.